

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Projet éolien Haute-Chaudière

L'énergie éolienne a le vent dans les voiles dans la MRC du Granit

Lac-Mégantic, le 21 juillet 2022 – Les 20 municipalités de la MRC du Granit se sont unies pour déposer, conjointement avec son partenaire des dernières années, Développement EDF Renouvelables inc., un projet éolien de 120 Mégawatts.

Le projet qui est dans les cartons de la MRC depuis 2014 a récemment été remis à jour et actualisé au contexte de 2022 alors que le gouvernement du Québec a, en décembre 2021, annoncé l'ouverture de deux appels d'offres (300 MW et 480 MW) d'énergie éolienne par Hydro-Québec. De nombreuses rencontres et discussions se sont tenues de façon intensive dans les derniers mois afin de procéder au dépôt d'un projet comptant de 17 à 20 éoliennes. L'emplacement visé par le projet est situé dans les municipalités d'Audet et de Frontenac pour un raccordement à Lac-Mégantic.

« Nous sommes très enthousiaste de ce projet. C'est réjouissant de voir les 20 municipalités de notre territoire se fédérer pour assurer la prospérité économique de notre région, tout en contribuant au développement d'une énergie verte. Les retombées d'un tel projet ont été démontrées dans le passé. Le revenu dégagé par l'exploitation de l'énergie éolienne dans le cadre d'un projet communautaire comme celui-ci amène une véritable marge de manœuvre pour la réalisation de divers projets pour la population » a déclaré la préfet de la MRC du Granit, Madame Monique Phérvong Lenoir.

« Ce fut un plaisir de retrouver l'équipe d'EDF avec laquelle nous avons eu l'occasion de travailler entre 2010 et 2014 avec le projet éolien "Le Granit" à Saint-Robert-Bellarmin qui a donné naissance à Énergie du Granit (EDG). La rentabilité du projet d'EDG et les bénéfices étant au rendez-vous, les 20 municipalités ont unanimement souhaité prendre part à ce projet. Et comme pour les projets situés à Saint-Robert-Bellarmin, nous veillerons à ce que l'acceptabilité sociale soit bien évaluée car elle demeure essentielle pour les élus de nos municipalités, » a ajouté Sonia Cloutier, directrice générale de la MRC du Granit.

Une acceptation du projet est requise et attendue de la part d'Hydro-Québec d'ici le 31 décembre 2022 pour que le projet puisse franchir les étapes suivantes soit la construction qui débiterait en 2025 pour une mise en service en 2026.

- 30 -

Source

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit
819 583-0181, poste 117
vlachance@mrcgranit.qc.ca

Information

Annie Hébert
Responsable de projets
MRC du Granit